

Éducation

Respecter et conserver la spécificité de l'Enseignement agricole public

Après la Refondation dans l'Éducation nationale, l'enseignement agricole devrait vivre une phase d'évolution cette année. Or les établissements d'enseignement agricole publics relèvent d'une mission et d'un fonctionnement spécifiques. La Fédération UNSA Éducation refuse que leur soient appliquées les mêmes règles que celles définies pour les EPLE.

L'UNSA Éducation revendique :

Le maintien de l'enseignement agricole au ministère de l'Agriculture

Nous militons pour le maintien de l'enseignement agricole au sein du ministère de l'Agriculture de manière à préserver sa spécificité, ses liens privilégiés et historiques avec les professionnels de l'agriculture et le territoire rural.

La valorisation de la dimension de lycées professionnels des métiers

La dimension professionnelle des lycées agricoles en fait de véritables lycées des métiers qu'il convient de maintenir et de renforcer. À cet effet, nous sommes opposés à l'élaboration des implantations des lycées agricoles par les Régions et souhaitons maintenir le rôle prépondérant de l'État dans l'élaboration de la carte de la formation professionnelle agricole.

Le renforcement de la mission de développement des territoires

Le lien entre les établissements d'enseignement agricole publics et leur territoire est également une spécificité qu'il faut préserver et développer tant dans les aspects professionnels et de développement économique que dans ceux de l'animation culturelle et socioculturelle en lien avec le tissu associatif local et les collectivités territoriales.



La fédération UNSA
des métiers de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture

Plus forts ensemble !

